

*COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, ayant pour objet la fixation du prix de vente de la poudre au bois pyroxylé. (N° 339, session 1883.)*  
— Nommée le 21 juillet 1883.

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : BONNET.  
2<sup>e</sup> — ROBIN.  
3<sup>e</sup> — CHIRIS.  
4<sup>e</sup> — MAGNIN.  
5<sup>e</sup> — GÉNÉRAL FARRE.  
6<sup>e</sup> — TESTELIN.  
7<sup>e</sup> — MICHAUX.  
8<sup>e</sup> — BÉRAL.  
9<sup>e</sup> — GÉNÉRAL FRÉBAULT



1

Séance Du Lundi 23 juillet 1883

Présents: MM le général Fiebaull, Costelin, Dousset, Chiris, Beral.  
M le Général Fiebre retenu à la commission Des chemins de fer s'est fait excuser.  
M le général Fiebaull est nommé Président, et M Beral secrétaire.  
Aucune observation n'a été faite dans les bureaux ou l'on s'est borné à  
demander quelques explications sur la nature, l'emploi et les qualités de la  
poudre au bois pyroxyle.  
M Chiris donne sur cette poudre quelques renseignements qu'il a recueillis, et  
fait connaître les résultats de son expérience personnelle.  
Il approuve la réduction à 23<sup>t</sup>, ou près près de 50<sup>t</sup> proposée par  
le Gouvernement. et fait observer en effet que si sous le même volume  
la poudre au bois pyroxyle pèse moins moins que la poudre ordinaire  
pour obtenir le même effet il faut un volume plus considérable de la première.  
La commission approuve à l'unanimité le projet de loi tel qu'il  
a été adopté par la Chambre des Députés, et nomme M Chiris rapporteur

Le Secrétaire

E. Beral